

CHARTRE D'ACCESSIBILITE

Politique d'Accessibilité de CABINET DE CONSEIL DANS LE DOMAINE EDUCATIF – CELINE FRIDBLATT pour les Interventions sur Site et en Visio

- **Introduction**

Le CABINET DE CONSEIL DANS LE DOMAINE EDUCATIF – CELINE FRIDBLATT s'engage à rendre ses prestations accessibles à tous les collaborateurs, y compris ceux en situation de handicap. Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, nous veillons à ce que nos interventions, qu'elles aient lieu sur site dans les locaux des entreprises ou en visioconférence, soient adaptées aux besoins spécifiques des participants.

- **Objectifs**

Assurer l'accessibilité des prestations sur site :

Intervenir sur le site des entreprises à l'origine de la demande de formation (intra) ou en visio

Garantir une accessibilité optimale en visioconférence :

Mettre en œuvre des outils numériques et des pratiques pédagogiques inclusives pour permettre à chaque participant de suivre les séances dans de bonnes conditions.

- **Mise en œuvre**

Accessibilité sur site

Prise en compte des besoins et adaptation des supports : Lors des interventions sur site des entreprises commanditaires, les séances sont organisées pour permettre une participation équitable à tous les participants avec des ajustements si nécessaires (ex. : supports pédagogiques adaptés).

Accessibilité en visioconférence

Outils numériques inclusifs : Utilisation de plateformes compatibles avec des technologies d'assistance comme les lecteurs d'écran ou le sous-titrage en temps réel.

Contenus pédagogiques accessibles : Les supports sont fournis dans des formats adaptés aux différents besoins (PDF accessibles, versions simplifiées, etc.).

Flexibilité des sessions : Les horaires et formats des interventions peuvent être ajustés pour répondre aux contraintes des participants.

- **Conclusion**

Le CABINET DE CONSEIL DANS LE DOMAINE EDUCATIF – CELINE FRIDBLATT réaffirme son engagement à offrir un environnement inclusif et accessible à toutes les personnes quel que soit leur handicap. Nous croyons fermement que l'inclusion et l'égalité des chances sont des valeurs essentielles pour le développement professionnel et personnel de chacun.

Nous restons à l'écoute des besoins de nos apprenants pour améliorer nos pratiques et garantir une accessibilité optimale à tous nos apprenants.

CABINET DE CONSEIL DANS LE DOMAINE EDUCATIF – CELINE FRIDBLATT
36 Faubourg des ancêtres
90000 BELFORT



Cabinet de Conseil dans le domaine éducatif Céline FRIDBLATT – 36 faubourg des ancêtres
90000 BELFORT -

Tél. 06.30.33.42.46 - celine.fridblatt@gmail.com - site internet : www.psy-belfort-celinefridblatt.fr

SIRET: 53102233300045

Organisme de formation enregistré sous le numéro 27900064090 auprès du préfet de la Région
Bourgogne Franche-Comté

Référence document :
Forma26

Date de mise à jour :
01/05/2026